

CALMONT *INFOS*

Village du Lauragais aux portes des Pyrénées



JUILLET 2024 *Édition n°33*



Mairie de
Calmont

Photo **Maxime JOULOT**

www.calmont31.fr

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Pages 3 à 5

HISTOIRE LOCALE

Page 6

BUDGET

Page 7

PROJETS

Page 8

TERRES DU LAURAGAIS

Page 9

ENFANCE & JEUNESSE

Page 10

MÉDIATHÈQUE

Page 11

FESTIVAL DE L'HERS SUR LES ANCHES

Page 12

VIE ASSOCIATIVE

Pages 13 & 14

CALMONT AGENDA

Page 16



LE MOT DU MAIRE

Le 11 avril dernier, le Conseil Municipal votait, à l'unanimité, le budget communal 2024.

Ce temps fort annuel de la vie municipale n'a pas échappé à la règle en ce sens qu'il a été élaboré après moult réunions. Grâce à la lucidité, la vision, l'ambition et surtout le réalisme de vos élus, cette année encore, les taux communaux de la fiscalité n'ont pas été augmentés.

En décidant de réaliser la médiathèque « L'Autan des Mots » dès la fin du mandat précédent, la municipalité a fait le choix politique du développement culturel comme vecteur d'émancipation et d'épanouissement de nos concitoyens.

Nous pouvons le dire aujourd'hui : c'est une réussite !

Réussite tant au niveau de la fréquentation de ce lieu accueillant, convivial et chaleureux, qu'au niveau de la richesse et la variété de ses animations mensuelles.

Ce début d'année 2024 a vu s'enrichir cette offre culturelle, d'abord avec la 2ème édition du festival « de l'Hers sur les anches » et surtout l'ouverture le 1er juin du café associatif et culturel « La Riposte ».

Ce fut un grand moment d'étonnements, de surprises et d'admiration exprimés par les très nombreux visiteurs des anciens locaux du bureau de poste et du logement du receveur.

La qualité des lieux, des aménagements, des ateliers, des animations proposées font et feront de La Riposte un lieu de rencontres socioculturelles incontournables de la vie de notre beau village.

Si l'on y ajoute l'atelier des arts plastiques Calmontais tous les mardis après-midi, l'atelier artistique et le Gospel proposés par Plénitude, la chorale « Chœur de Confluence » ainsi que les représentations théâtrales proposées par Perspectives Calmontaises, vous avouerez que l'offre culturelle à Calmont est variée, riche et porteuse de valeurs...

Ce premier semestre 2024 est décidément celui de l'innovation... des innovations à CALMONT !

J'en veux pour preuve d'abord avec **la guinguette** organisée au lieu-dit « la Plage », par nos aînés d'« Au fil du temps ». Ce fut un véritable succès de fréquentation, pour l'essentiel familiale, tous les participants et ils furent très nombreux, étaient ravis de l'idée, de sa mise en œuvre, de son contenu, comblés de plus par le beau temps qu'il a fait ce jour-là.

Dans un tout autre domaine, vous avez pu prendre connaissance, grâce aux **ambassadrices et ambassadeurs du tri** des ordures ménagères de Terres du Lauragais qui vous ont rendu visite individuellement, des nouvelles consignes relatives à la mise en œuvre de la collecte robotisée à compter du 1er juillet. Avec ce système, nous avons fait le pari de l'amélioration de la qualité et de la propreté de la collecte des ordures ménagères, et tous ensemble nous allons le gagner !

Je terminerai en évoquant **la commémoration du martyr des 4 résistants lâchement assassinés à Calmont par les nazis**. C'était le 16 juillet 1944, il y a 80 ans.

Nous commémorerons ce triste anniversaire le mardi 16 juillet 2024 à 18h, où nous espérons que les Calmontais participeront nombreux à ce devoir de mémoire tellement nécessaire de nos jours.

Bel été à tous.

Christian PORTET
Maire de Calmont

Vie Municipale

RESTEZ INFORMÉ !

Afin de vous tenir informés de l'actualité de votre commune, vous avez à votre disposition plusieurs canaux de communication :

- Le site internet : www.calmont31.fr •
- Le Facebook officiel : Mairie de Calmont •
- L'application Panneau Pocket : ajouter Calmont en favoris •
- Le panneau lumineux situé au carrefour des Canelles •
- Les panneaux sucettes •

PORTRAIT D'AGENT

Les Agents techniques « Espaces verts »



Christian PERRIER, Célian MASSIP et Aubin AUZEILL (respectivement 3 ans, 5 ans et 3 ans et demi d'ancienneté à la mairie) forment l'équipe des agents des espaces verts. Ils font partie des services techniques de la mairie de Calmont encadrés par Jean-Louis FRANCHETTO. Tout au long de l'année, ils travaillent à embellir notre quotidien. Ils assurent la taille, la tonte, l'abattage des arbres et arbustes et le débroussaillage. Ils nettoient la voirie et les cimetières, tâches rendues plus ardues car ils n'utilisent plus les désherbants et font ce travail à la main notamment pour les cimetières. Ils créent les massifs et s'occupent de tout le fleurissement du village. Avec le changement cli-

matique qui s'installe et nos étés secs, ils privilégient les plantes méditerranéennes qui sont moins gourmandes en eau. Pour les jardinières avec des plantes plus « classiques », ils s'occupent de l'arrosage régulier pendant tout l'été. Bien sûr, ils sont aussi solidaires avec l'équipe entière et vont donner des coups de mains par exemple pour monter les chapiteaux ou les scènes ou d'autres infrastructures lors des manifestations de la commune. Ces trois hommes sont très motivés et ont toujours à cœur d'enjoliver notre village en garantissant sa propreté et son embellissement. Amoureux de leur métier, ils sont au plus près de la population avec laquelle ils échangent tout en travaillant.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX AGENTS

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux agents qui viennent compléter nos services municipaux :

- **LOUISE TRIAU**, agence postale communale et service communication,
- **CLEMENCE MOISAN**, service école.

RECENSEMENT

Du 18 janvier au 17 février s'est déroulé le recensement de la population, piloté par l'INSEE. Cet acte citoyen obligatoire a pour but de permettre aux communes, au-delà du nombre d'habitants, de connaître les caractéristiques socio-économiques de la population. Cela est indispensable pour anticiper les investissements nécessaires au développement des services adaptés (ex : agrandissement de l'école, demande



de mise en place de lignes de transport adaptées aux trajets domicile/travail...). Sous l'égide de Pascale NOËL, nommée coordonnatrice communale le temps de cette mission, quatre agents recenseurs, recrutés pour l'occasion par la Mairie, ont sillonné le territoire afin de distribuer les documents nécessaires au recensement de chaque foyer. L'objectif était que toutes les personnes équipées d'Internet puissent le faire en autonomie. Puis, dans un second temps, les agents sont allés à la rencontre des personnes n'ayant pas pu ou su se recenser. Pendant cette phase de relance, les habitants ont pu bénéficier de l'aide des agents. La mission a été couronnée de succès puisque près de 100% des foyers ont pu être recensés, grâce à la dynamique, à l'implication et l'esprit d'équipe qui ont animé les agents et leur coordonnatrice durant cette période intense ! Les agents ont souligné le très bon accueil qu'ils ont reçu de la majorité des habitants, qu'ils tiennent à remercier. Les résultats du recensement seront connus en fin d'année, après traitement des données par l'INSEE.

HORAIRES

MAIRIE

Lundi au Vendredi : 9h-12h | 15h-17h
Samedi matin : semaines paires 9h-12h

AGENCE POSTALE COMMUNALE (APC)

Mardi au Vendredi :
10h30-12h30 | 16h00-18h00
Samedi : 9h30-12h30
Heure de levée du courrier : 12h

DÉCHETTERIE (Montgeard)

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi :
9h-12h | 14h-18h

MÉDIATHÈQUE "L'AUTAN DES MOTS"

Mardi 16h-19h
Mercredi 10h-12h | 14h-17h
Vendredi 16h-19h
Samedi 10h-12h | 14h-17h

RECENSEMENT CITOYEN

Le savez-vous ? Tout jeune de nationalité française âgé de 16 ans doit effectuer son recensement citoyen. C'est une démarche obligatoire, qui doit être réalisée entre l'âge de 16 et de 25 ans. Il est préférable de le faire le plus tôt possible, idéalement dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire, puisque vous aurez besoin de l'attestation de recensement dans de nombreux cas. Vous ne l'avez pas encore effectué ? La régularisation peut être réalisée jusqu'à l'âge de 25 ans, en suivant les mêmes démarches.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- vous obtenez une attestation de recensement ;
- vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC) ;
- vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^{ème} anniversaire et pourrez alors voter.

Pourquoi ? Vous devez impérativement avoir votre attestation de recensement et avoir effectué votre JDC pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), un concours administratif ou au permis de conduire. Comment faire ? En vous présentant dans votre mairie avec carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile, ou sur Internet. Retrouvez toutes les modalités pratiques sur : www.service-public.fr

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



CALMONT Résultats - 9 juin 2024

Candidats	Bureau 1	Bureau 2	TOTAL		
	Voix	Voix	Voix	% inscrits	% exprimés
5. M. BARDELLA Jordan	216	175	391	21,10	37,52
27. M. GLUCKSMANN Raphaël	88	80	168	9,07	16,12
11. Mme HAYER Valérie	57	42	99	5,34	9,50
4. Mme AUBRY Manon	42	30	72	3,89	6,91
6. Mme TOUSSAINT Marie	28	29	57	3,08	5,47
3. Mme MARÉCHAL Marion	30	25	55	2,97	5,28
29. M. LASSALLE Jean	25	26	51	2,75	4,89
18. M. BELLAMY François-Xavier	27	20	47	2,54	4,51
33. M. DEFFONTAINES Léon	17	16	33	1,78	3,17
8. Mme THOUY Hélène	6	16	22	1,19	2,11
35. Mr. GOVERNATORI Jean Marc	3	8	11	0,59	1,06
24. M. PHILIPPOT Florian	5	4	9	0,49	0,86
15. M. ASSELINEAU François	4	4	8	0,43	0,77
13. Mme CHOLLEY Marine	2	4	6	0,32	0,58
14. M. WEHLING Yann	2	1	3	0,16	0,29
19. Mme ARTHAUD Nathalie	2	1	3	0,16	0,29
22. Mme LABIB Selma	1	1	2	0,11	0,19
31. M. LACROIX Guillaume	1	1	2	0,11	0,19
10. Mme ZORN Caroline	1	0	1	0,05	0,10
20. M. LARROUTUROU Pierre	0	1	1	0,05	0,10
34. M. COSTE-MEUNIER Gaël	1	0	1	0,05	0,10

	Nombre	% inscrits	% votants
Inscrits	960	893	1853
Abstentions	382	393	775
Votants	578	500	1078
Blancs	7	3	10
Nuls	13	13	26
Exprimés	558	484	1042

Les listes n'apparaissant pas dans le tableau des résultats ont obtenu 0 voix.

© Mairie de Calmont

VENTE MAISON RUE DU FOUR

La municipalité a décidé de mettre en vente un de ses biens se situant au 9 rue du Four. Cette maison, initialement achetée en raison de sa situation géographique et dans l'optique d'y réaliser la médiathèque, a fait l'objet d'une étude par le service des Domaines.

Descriptif du bien :

Il s'agit d'une ancienne maison en l'état qui peut recevoir actuellement l'affectation d'une remise. Le bâti en briques, galets et terre cuite paraît en état correct. La toiture doit être rénovée. Cette bâtisse sur 2 niveaux avec combles pourrait développer environ 270 m² mais seul le RDC peut être réellement retenu ; c'est d'ailleurs cette surface qui ressort au service du cadastre, soit 100 m² SU. Un petit terrain sur l'avant est partiellement clôturé par un muret. Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez contacter la mairie de Calmont.



DIGITAL CLEANUP DAY NUMÉRIQUE



Le Digital Cleanup Day est une journée mondiale de sensibilisation à l'empreinte environnementale du numérique. C'est une action qui a lieu chaque année en mars. L'objectif est de générer une prise de conscience sur la pollution numérique qu'engendre notre utilisation de celle-ci en invitant particuliers, écoles, collectivités, entreprises et associations à agir concrètement en nettoyant ses données et/ou offrant une seconde vie à tous ses équipements numériques qui dorment dans des tiroirs. Cette année, les agents administratifs et certains élus ont été sensibilisés via une action mise en place par la médiathèque départementale.



+500 000
estimation de nombre de personnes touchées par le mouvement

1 191 tonnes
Eq CO₂ *

C'est autant d'émission que pour parcourir, absorber ou fabriquer :

5 475 trajets
Lille > Marseille (1000km)

672 A/R Paris - New York

47 653 arbres pour absorber le CO₂ généré

1 572 To
c'est le poids total de données supprimées (cloud + locales) dont

+32 millions
c'est le nombre total d'e-mail supprimés lors de cette édition
soit 213 To de données

+138 millions
c'est le nombre total de fichiers supprimés (ordinateurs, smartphones et tablettes confondus)

12 148
c'est le nombre total d'applications supprimées sur smartphones et tablettes

15 761
c'est le nombre d'appareils numériques réemployés (protégés, réutilisés, réparés, donnés) dont

2 327
ordinateurs fixes

1 466
d'écrans

5 689
ordinateurs portables

6 019
smartphones

261
tablettes

614,7 tonnes
c'est le poids total de DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques) collectés pour favoriser leur fin de vie, dont

5 916 kg
d'ordinateurs fixes

4 518 kg
d'écrans

9 121 kg
d'ordinateurs portables

17 685 kg
de smartphones

82 381 kg
d'accessoires électroniques



BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux arrivants au sein de notre commune. Nous vous invitons, si ce n'est déjà fait, à vous rendre à l'accueil de la mairie pour que l'on puisse vous présenter les différents services et l'offre associative. Afin de pouvoir vous rencontrer, nous vous invitons le samedi 7

septembre au forum des associations de 9h à 12h qui se déroulera au stade Francis BALARD. Cet événement sera l'occasion de se croiser et de partager un moment convivial autour du verre de l'amitié. Dès à présent, vous pouvez consulter le livret d'accueil sur le site internet de la mairie.

PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX : QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

Vous êtes l'heureux propriétaire d'un compagnon à quatre pattes ? Vous le soignez, le chouchoutez et il fait votre bonheur. Mais savez-vous que vous avez des obligations légales ?

L'identification

Elle est obligatoire : pour les chiens, dès l'âge de quatre mois, et pour tous les chats avant l'âge de 7 mois. L'identification par tatouage ou puce électronique permet de retrouver le propriétaire d'un animal en cas de perte, de fugue ou de vol, lui évitant ainsi la fourrière ou l'euthanasie. Elle est indispensable pour voyager avec son animal et en cas de vente ou cession. Tout propriétaire de chien ou de chat non-identifié risque une amende de 750€. Pensez à mettre à jour vos coordonnées en cas de déménagement, changement de numéro de téléphone...

La surveillance

Il est interdit à un propriétaire de laisser « divaguer » son chien ou son chat. Un chat ou chien en divagation dans une commune peut alors être mis en fourrière. La commune de Calmont a contractualisé avec la SACPA qui assure cette mission. En cas de troubles de voisinage dus à un animal, le propriétaire en est responsable. Les sanctions infligées peuvent aller d'une amende (jusqu'à 450 euros) à une condamnation pénale si l'animal a infligé des blessures comme une morsure ou est à l'origine d'un accident de voiture. L'animal peut être confisqué voire euthanasié et le bail peut être résilié si le propriétaire de l'animal est locataire. En cas de blessure sérieuse, une peine de prison peut être requise contre le propriétaire.



Le ramassage des déjections

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de ramasser les déjections de son animal sur tout ou partie du domaine public communal. Les résidus de déjections sont interdits sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants. Tout cela par mesure d'hygiène publique. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe, donc à 35 euros le plus souvent. Des sachets de ramassage sont disponibles gratuitement route d'Encennes et rue Frescatil. Il est également possible d'en acheter en grandes surfaces, en animalerie et dans tous les magasins d'articles pour la maison disposant d'un rayon « animaux ». Plus économique : vous pouvez réutiliser les sachets servant à conditionner les fruits et légumes. Pensez à toujours en avoir avec vous lorsque vous partez en promenade et à les jeter dans

des poubelles pour ordures ménagères.

La stérilisation

C'est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal. Si elle n'est pas obligatoire, elle est fortement conseillée, notamment pour les chats. Imaginez : en 4 ans, un couple de chats peut être à l'origine de plus de 20 000 chatons ! La prolifération des chats pose des problèmes de salubrité publique, de santé pour les animaux voire pour les humains : un chat non stérilisé peut contracter des maladies sexuellement transmissibles et devenir porteur ou vecteur de maladies qui sont pour certaines transmissibles à l'homme. Son espérance de vie est aussi fortement diminuée.

J'aime mon animal : je l'identifie, je le surveille et je le stérilise !

NUISANCES SONORES

Selon un arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (...) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h



Un peu d'histoire locale

C'était il y a tout juste 80 ans.

Calmont était alors sous l'occupation nazie, vivant au rythme des rationnements et des réquisitions, pas plus, pas moins qu'ailleurs en France. Avant que l'abominable ne survienne...

Ce fut précisément le 16 juillet 1944 que le village subit, tragiquement, les pressions de l'envahisseur et de la milice.

Le dimanche 16 juillet, vers 7 h 30, la vie du bourg est troublée par des bruits de moteur, une colonne de l'armée allemande arrive dans le village par le Sud, ce sont des unités de la 2ème SS Panzer Division « Das Reich » accompagnées de miliciens français. Cette division, reformée à Montauban après avoir subi de lourdes pertes sur le front soviétique, commet de nombreuses actions violentes contre les populations avant de rejoindre le front de Normandie : Tulle (99 pendus et 149 déportés), Oradour-sur-Glane (643 hommes, femmes et enfants mitraillés ou brûlés vifs) et de nombreux autres villages victimes.

Pourquoi Calmont ? Parce que le village était situé à proximité de la RN20 et de la voie de chemin de fer qui permettaient l'accès aux Pyrénées et par-delà, à l'Espagne. Aussi, Calmont était entre un maquis affilié au Corps Franc Pommiès (CFP) de l'ORA (Organisation de Résistance de l'Armée), localisé à Nailloux et la zone de parachutage de Saverdun qui alimentait le secteur de Justiniac et du Plantaurel.

Avant de remonter en Normandie, la Division Das Reich avait reçu l'ordre d'éradiquer les maquis et de « nettoyer » la région. Et à Calmont la présence de membres du groupe « Mohrange » avait été dénoncée. René VIDAL, Henri LANFANT et Louis CALVET étaient venus à la boucherie du village récupérer des armes pour le maquis de Quérigut et avaient dormi à l'hôtel anciennement situé sur la place des Martyrs.



L'hôtel (à gauche) et la Halle (au fond)

Les Allemands trouvèrent deux des hommes qu'ils recherchaient dans cet hôtel ; et un autre homme, Jean RUIZ, en possession d'un valise contenant un pistolet-mitrailleur.

Jean RUIZ fut torturé et abattu le premier à l'étage de l'hôtel ou de la boucherie (les témoignages sont discordants), criblé de balles vers 15 heures. Il avait 18 ans. Torturés également, Henri LANFANT et Louis CALVET furent abattus de la même manière. Ils avaient respectivement 26 et 29 ans le jour de leur exécution. Tous trois furent tués par les nazis. René VIDAL fut arrêté le dernier et confié à la milice. En fin d'après-midi, il fut assis sur le toit d'une Traction avant noire amenée devant l'ancienne Poste (l'actuelle pharmacie). On lui passa une corde au cou attachée à un réverbère et la voiture recula. Mais René VIDAL ne mourut pas lors de cette pendaison, ni lors de la suivante car les miliciens recommencèrent l'exécution. Alors un milicien lui tira une balle dans la nuque et son corps fut de nouveau pendu avec une pancarte accrochée

autour du cou où il était écrit : « Je suis un déserteur de la police, je travaillais pour les terroristes. »



La Place des Canelles et l'ancienne Poste (à gauche)

Les otages alignés contre un mur depuis le matin assistèrent à la scène. Les Allemands les libérèrent alors et tirèrent des rafales d'armes automatiques en direction de leurs jambes. Par chance, il n'y eut aucune victime supplémentaire.

Les Allemands empêchèrent les habitants de descendre le corps sous peine de représailles, un officier SS s'était adressé aux habitants et avait précisé : « Si vous touchez au pendu, nous raserons et brûlerons tout le village. Nous reviendrons de toutes façons pour emporter cet homme. Il est à nous. » Au bout de trois jours, les autorités allemandes donnèrent l'autorisation d'inhumier René VIDAL. Il avait 29 ans et fut tué par les miliciens français.

Ces quatre hommes furent déclarés « morts pour la France » par décision ministérielle de 1950.

La commune de Calmont leur rend toujours hommage au travers des plaques commémoratives apposées sur la pharmacie, sur le monument aux morts, au-dessus de la fontaine (en face de la Halle).



La plaque commémorative devant la pharmacie

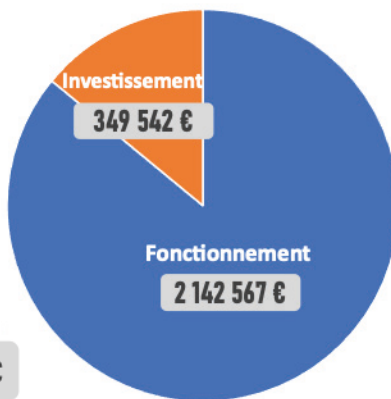
Leur souvenir est également célébré par les noms de la place du 16 juillet 1944 (entre le Temple et la Halle), la place des Martyrs (entre la Halle et l'ancien presbytère) et la rue René VIDAL (entre la pharmacie et le chemin du Mercier).

N'oublions jamais.

Une commémoration exceptionnelle aura lieu le
mardi 16 juillet 2024 à 18h à Calmont.

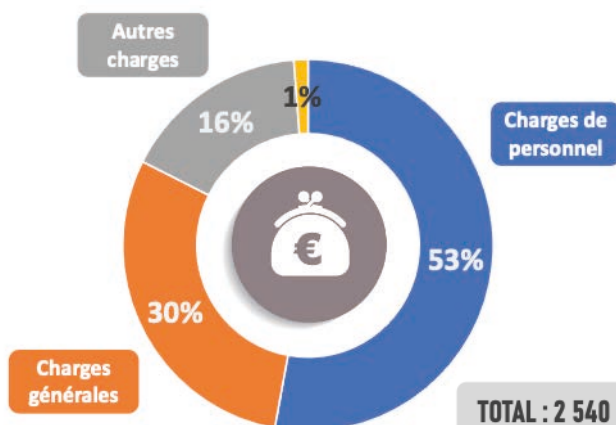
BUDGET 2023 - BILAN FINANCIER

CALMONT
finances **équilibré** dépenses
recettes **budget** crédits
commune
investissement
fonctionnement



TOTAL : 2 492 109 € ➔ 2022 : 2 503 334 €

BUDGET 2024 - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



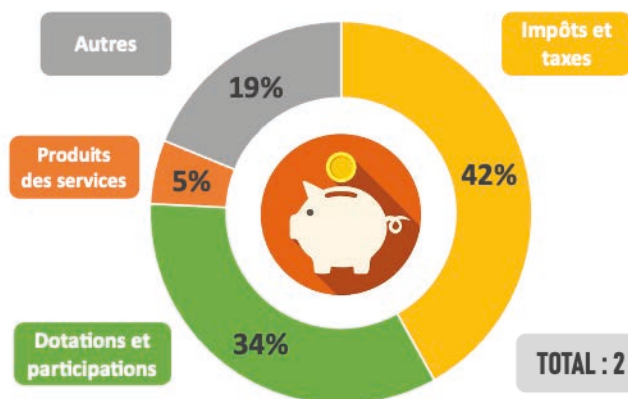
Dépenses liées au fonctionnement courant de la collectivité.

Elles regroupent principalement :

- les frais de rémunération du personnel ;
- les dépenses d'entretien et de fourniture ;
- les frais de fonctionnement divers correspondant aux compétences de la commune ;
- les intérêts de la dette, c'est-à-dire les intérêts des emprunts (1%) ;
- Le virement à la section d'investissement.

TOTAL : 2 540 000 € ➔ 2023 : 2 448 564 €

BUDGET 2024 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Les recettes de fonctionnement (ou produits de fonctionnement) proviennent notamment :

- de la fiscalité locale (notamment taxe sur le foncier bâti et le foncier non bâti) ;
- des dotations versées par l'Etat ;
- du report de l'excédent de l'année précédente ;
- des produits des services (notamment cantine scolaire).

TOTAL : 2 540 000 € ➔ 2023 : 2 448 564 €

BUDGET 2024 - Tour d'horizon des projets d'investissement (1,46 millions d'€)

Aménagement du village

- Installation d'une activité commerciale dans l'ancien bâtiment de La Poste (café associatif et culturel « La Riposte »)
- Aménagements de sécurisation de la Rue de la République avec création d'un parking
- Etude pour le maintien d'activités médicales
- Etudes pour la création d'un rond-point au carrefour du Mercier

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune

- Réunion publique
- Finalisation du projet et enquête publique

Transition écologique

- Rénovation de la salle Camille Fines
- Isolation de 2 maisons en location
- Cheminements doux (accès cabinet médical, route de Pamiers, Domaine des Oiseaux, etc.)

Groupe scolaire

- Végétalisation de la cour de l'école
- Projet CUBE.S
- Travaux (extension chauffage, rénovation salle de la cantine)

Loisirs

- Réhabilitation clôture court de tennis
- Parcours de santé

Les Projets

DÉPARTEMENT - HAUTE-GARONNE
COMMUNE - CALMONT

Registre de concertation du public

Cocher la case correspondante

- Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.)
- Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)
- Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.)
- Opération d'aménagement
- Autre

Relatif à : *La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Calmont*

Lieu de la concertation : *Mairie de Calmont*

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) : POINT D'ÉTAPES

Le PLU est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement pour les 10 prochaines années et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Le PLU se compose de différents documents dont une première phase de diagnostic. Le bureau d'études mandaté sur cette mission est au stade du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui est l'une des pièces constitutives du PLU. C'est en quelque sorte « la feuille de route » qui détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire, à partir des enjeux identifiés dans le diagnostic. Engagée en 2022, la révision du PLU de la commune se poursuit en 2024. Le précédent PLU avait été approuvé en 2013 et la dernière procédure de modification datait de 2018. Par délibération en date du 11 octobre 2021, le Conseil Municipal avait décidé de prescrire la révision du PLU sur l'ensemble du territoire de la commune. Des problématiques rencontrées retardent la procédure : étude sur la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur les 10 dernières années, présence d'une espèce végétale protégée sur la commune nécessitant des inventaires complémen-

taires (printemps 2024), etc.

Vous avez un projet ? Vous souhaitez participer à la révision du PLU ?

La révision du PLU s'accompagne d'une phase de concertation, pendant laquelle vous pouvez être force de propositions et de suggestions et donner votre opinion sur le devenir de Calmont :

- En prenant connaissance des documents mis à disposition en mairie ou sur le site internet de la commune ;
- En déposant une contribution sur le registre de concertation ouvert en mairie ou bien en envoyant un mail ou un courrier à la commune ;
- En participant à la réunion publique qui sera organisée en cours d'études.

ATTENTION : Si vous comptez développer un projet dans les 2 à 3 ans sur votre propriété isolée (par exemple : camping à la ferme, création d'un gîte dans une ferme, création d'une salle de réception dans une ancienne grange, etc.), il est nécessaire de se recenser en Mairie afin d'inclure votre projet dans le document d'urbanisme. Sans cette démarche, votre projet ne sera pas compatible avec les règles d'urbanisme en vigueur et ne pourra malheureusement pas se faire.

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE LE CALENDRIER SE PRÉCISE !



La Rue de la République est l'un des axes de communication majeurs de la commune. Cet axe structurant connaît, dans sa section au cœur du village, des problématiques de stationnement et de circulation avec la nécessité de mise en conformité PMR (Personne à Mobilité Réduite). La commune avait donc décidé par délibération de mener une opération de réaménagement de cette voie de façade à façade, incluant la création d'une zone de parking idéalement dimensionnée pour environ 50 places. Après le lancement d'un marché public pour trouver un maître d'œuvre, c'est le bureau d'études CETUR qui a été retenu pour accompagner la commune dans ce projet majeur. **L'étude d'avant-projet (AVP) a été pré-validée. Le projet devrait se faire en 2 tranches :**

- **Tranche 1 – Automne 2024** – Création d'une aire de stationnement à l'arrière de bâtiments pour un coût estimatif de 200 000€ HT ;
 - **Tranche 2 – 1er semestre 2025** – Réaménagement de la Rue de la République pour une enveloppe de plus de 400 000€ HT.
- Une réunion publique aura lieu prochainement afin de présenter et d'échanger autour du projet avec les riverains concernés et l'ensemble des habitants.

FIN DU RÉSEAU CUIVRE

Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné notre quotidien dans les moyens de communication. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'internet haut débit grâce à l'ADSL et ses nombreuses évolutions (SDSL, VDSL). Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes). La fermeture du réseau cuivre sera progressive et se fera en deux étapes, avec la perspective d'une substitution totale d'ici 2030, par la fibre optique. Elle concerne principalement et quasi exclusivement les lignes existantes, car pour les nouvelles lignes, il n'y a plus la possibilité de souscrire une ligne ADSL à partir du moment où la fibre est déployée.

CALMONT SERA CONCERNÉ SELON LE CALENDRIER SUIVANT :

Étape 1. Janvier 2026 > Fermeture commerciale : les opérateurs ne proposeront plus de nouvelles lignes cuivre. Les détenteurs de lignes ADSL ne pourront plus modifier leur contrat ou changer d'opérateur.

Étape 2. Janvier 2027 > Fermeture technique : les services s'arrêtent définitivement sur les lignes cuivre existantes.



À PARTIR DE JUILLET 2024

La collecte de vos déchets évolue

L'OPTIMISATION DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES SUR LES SECTEURS CENTRE ET SUD POURSUIT SON DÉPLOIEMENT...

Le nouveau schéma de collecte des secteurs Centre et Sud, voté par les élus communautaires en octobre 2021, est entré en phase de déploiement, depuis décembre 2023, sur certaines communes des Terres du Lauragais. Schéma mixte alliant Points d'Apports Volontaires (PAV) en colonnes aériennes de grande capacité et Points de Regroupements (PDR) en bacs 4 roues, il va être étendu aux autres communes des secteurs Centre et Sud, dont la commune de Calmont, dès 2024.

En 2023, les communes du secteur Centre, à l'exception de la commune de Lagarde, ont ainsi vu leur schéma de collecte revu et optimisé. Les administrés concernés peuvent poursuivre le tri de leurs déchets :

o En PAV :

- o Colonnes aériennes de grande capacité accessibles 24/7 pour tous les flux de déchets ;
- o Implantés dans les zones de plus de 30 habitations (1 PAV pour 100 habitants), soit près de 80% de la population ;
- o Pouvant être utilisés par les usagers des secteurs centre et sud en fonction de leurs déplacements (les PAV ne sont pas affectés à une zone ou un groupe d'habitations).

o En PDR :

- o Dans des bacs 4 roues ;
- o Pour les zones de moins de 30 habitations, soit près de 20% de la population ;
- o Uniquement destinés à un groupe d'habitants clairement identifié.

Un schéma de collecte plus efficient

A de nombreux égards – saturation des bacs, pénibilité de la collecte, sécurité, performance, coûts, conformité réglementaire - le schéma de collecte actuel était devenu inadapté. Le nouveau schéma vise à mieux satisfaire l'intérêt général :

- o **Performance accrue** : les études ADEME et CITEO prouvent que le PAV, donnant la possibilité de trier tous les flux en un même point accessible 24/7, favorise le geste de tri et améliore la performance de tri par habitant ;
- o **Maîtrise du taux de TEOM (Taxe Enlèvement Ordures Ménagères)** par une réduction du coût de la collecte qui compensera en partie l'augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) et des coûts de traitement. A l'issue du déploiement, le nombre de tournées sera de 21,5 (26 aujourd'hui) et le nombre d'agents affectés à la collecte 8 à 10 (15 aujourd'hui) ;
- o Amélioration des **conditions de travail** et de **sécurité** des agents grâce à la collecte robotisée des PAV ;

o **Réduction de l'impact environnemental** du service : diminution du nombre de tournées et de kilomètres parcourus, pas d'envol de déchets lié aux caissettes ouvertes ;

o **Propreté** accrue : fin des bacs jaunes qui débordent, des déchets qui s'envolent des caissettes, module de lavage automatisé des PAV qui permet de laver les colonnes ;

o **Harmonisation** du service sur tout le territoire géré en régie (Centre et Sud) ;

o **Conformité réglementaire** : recommandations sur la sécurité des agents, objectifs PRPGD (Programme Régional de Prévention et de Gestion des Déchets de la Région Occitanie) en matière de performance de tri.

Un accompagnement au plus près des habitants

Une campagne de communication globale a eu lieu pour informer les habitants de ces changements :

- o **Plusieurs réunions publiques** d'information ont été organisées en avril 2024 ;
- o **Une campagne d'information** en porte-à-porte, auprès de l'ensemble des foyers concernés, par des ambassadeurs du tri recrutés et formés pour l'occasion a eu lieu au mois de juin 2024 ;
- o **Des flyers personnalisés** par communes ont été remis aux administrés lors du passage des ambassadeurs du tri, indiquant les adresses des nouveaux PAV et PDR de leur commune.

PAV : Points d'Apports Volontaires
PDR : Points de Regroupements



Enfance & Jeunesse

JEUNESSE : ÇA BOUGE POUR LES ADOS

La Communauté de Communes des Terres du Lauragais gère la compétence jeunesse sur l'ensemble de son territoire soit 58 communes.

De ce fait, les préadolescents et adolescents calmontais ont la possibilité d'accéder tout au long de l'année à des accueils de loisirs : maison des jeunes et ALAC (Accueil de Loisirs Associés au Collège). Sur l'ALAC du collège Condorcet de Nailloux, environ 150 jeunes viennent quotidiennement réaliser des activités dans une salle spécifique: baby-foot, ludothèque, espace

BD-mangas, ateliers numériques, débats, jeux... Ils sont encadrés par trois animateurs. Des chantiers VVV (Ville Vie Vacances) sont mis en place pendant les vacances afin que les adolescents réalisent des actions d'utilité publique en échange d'une contrepartie financière qui leur permet de participer à des soirées, des sorties et/ou des séjours. Des séjours sont également organisés tout au long de l'année. En avril, 15 jeunes ont eu l'opportunité d'aller visiter la ville de Bordeaux : balade, visite, excursion en petit

train, soirées festives ont animé le quotidien du groupe d'adolescents. Cet été, 65 adolescents pourront aller passer une semaine au centre de vacances les Sablières à Vendres-Plage et/ou dans un camping à Fleury d'Aude. En plus de cela, d'autres projets animent le quotidien des jeunes autour notamment du numérique et de la mobilité.

D'autres informations sont disponibles sur le site internet de Terres du Lauragais ou par téléphone au 07.88.00.61.43.

PROJETS ÉCOLE NOTRE DAME DE LA PAIX

L'école privée Notre Dame de la Paix de Calmont, privilégie une approche pédagogique dynamique et des projets éducatifs variés, s'adressant aux élèves de la maternelle au CM2.

En maternelle, les plus jeunes élèves profitent du printemps pour apprendre le jardinage en cultivant un potager. Cette



activité leur permet de découvrir les cycles de la nature et l'importance du soin des plantes. Chez les CP-CE1-CE2, les élèves s'immergent dans l'actualité olympique, explorant divers sports par des lectures documentaires et suivant le parcours de la flamme olympique, symbole de paix et d'unité. Ils ont également récemment célébré le 100ème jour d'école en réalisant des activités mathématiques ludiques qui renforcent leur compréhension des nombres et de la numération. Les élèves de CM1 et CM2 s'engagent quant à eux dans la programmation de robots pour les Jeux Robolympiques, un projet qui sollicite leurs compétences en mathématiques et en logique pour relever des défis. Ce projet regroupe plusieurs classes issues de 3 pays différents et leur demande de réussir des épreuves inspirées des sports olympiques. Ils apprennent également à respecter les règles sportives et à exprimer leur créativité en concevant une écurie sportive pour leurs robots, ajoutant une dimension artistique à leur travail technique. Pour finir l'année, une sortie éducative de deux jours a eu lieu à Orlu au mois de juin pour découvrir la faune et la flore locales. Une randonnée autour du village a été organisée le 30 mai avec l'école St Joseph de Miremont et l'association "Sentiers Nature Calmontais", pour sensibiliser les élèves à l'environnement et au patrimoine local. Pour la rentrée 2024, l'école s'agrandit avec l'ajout d'une quatrième classe. Les inscriptions pour la nouvelle année scolaire sont ouvertes pour les familles qui souhaitent rejoindre cette communauté éducative florissante.

PROJET ÉCOLE PUBLIQUE MARIE CARPANTIER

Nous voici bientôt à la fin de l'année scolaire et les élèves de l'école Marie CARPANTIER arrivent au bout des projets qui ont rythmé leur année d'apprentissages.

Les classes de maternelle de Mmes BILWES, LEGAIGNEUR et NEEL, dans le cadre du projet autour du vivant, sont allées visiter la Ferme des Cinquante à Ramonville au mois de mai où ils ont pu être au contact des animaux de la ferme et de la mare. Deux classes de CP et CE1-CE2 ont présenté aux familles leur comédie musicale autour des régions de France, entièrement orchestrée par les enseignantes, Mmes FRAYSSE et LORENZO dans le cadre du projet de théâtre initié avec M Patrick VOGELWEITH. Le projet de cinéma d'animation est arrivé également à son terme et les élèves de CE2/CM de Mmes BOUZIGUES, FABRIES et GALLARDO ont présenté leurs films d'animation, dont ils ont réalisé chacune des étapes : scénario, storyboard, prises de vues et montage. Le projet « CUBE.S » sur les économies d'énergie, dans lequel se sont engagées les 3 classes de Mmes COSSON, FABRIES et GALLARDO, l'ALAE et la Mairie arrive au terme de la première année de concours, et nous avons eu le plaisir et la fierté de recevoir un prix "Coup de coeur du jury", décerné le 13 juin aux élèves. Enfin, tous les élèves se sont retrouvés autour du chant choral et des ateliers de jeux organisés par l'ALAE pour la fête de l'école le vendredi 28 juin. C'était l'occasion de partager un moment convivial, tous ensemble autour d'une auberge espagnole organisée par l'AMAC, pour boucler cette année scolaire.



ÉCOLE MARIE CARPANTIER : VÉGÉTALISATION ET AMÉNAGEMENT DE LA COUR



Afin de poursuivre le projet « Végétalisation de la cour de l'école » abordé dans le programme « CALMONT 2030 », la municipalité a mis en place un partenariat avec le CFA d'Auzerville-Tolosane. Des élèves répartis en trois groupes, en spécialisation post BTS ont planché toute l'année sur la végétalisation

des cours de l'école MARIE CARPANTIER (maternelle et élémentaire), du jardin pédagogique attenant à l'école et sur les extérieurs de la médiathèque. À la suite de plusieurs rencontres avec les élus et le personnel de l'école (visite des lieux, présentation des avant-projets), les trois groupes de travail sont venus présenter leurs projets le vendredi 7 juin à Calmont. Ces trois projets vont être maintenant analysés par les principaux acteurs afin de pouvoir entamer les différents aménagements.

Actu de la médiathèque

"L'AUTAN DES MOTS"

Le premier semestre 2024 aura vu une grande vague d'animations déferler sur l'Autan des mots ! Après avoir célébré à la lueur d'une lampe à histoires la fête nationale de la Nuit de la lecture, l'équipe de la médiathèque a emporté ses lecteurs dans un voyage vers l'Asie, avec une longue escale au Japon. Les enfants des écoles et les Calmontais de tous âges ont ainsi pu découvrir pendant le mois de février de nombreuses facettes de la culture nipponne, par des ateliers de calligraphie ou d'ikebana, par une exposition d'objets et une initiation aux tactiques du jeu de go. Le point d'orgue de cette programmation fut le spectacle de Rakugo ou « art de la parole qui a une chute ». Le rakugoka Stéphane FERRANDEZ a démontré sa maîtrise de cet art dans un spectacle intitulé « Histoires tombées d'un éventail » qui a rassemblé un public nombreux sous la halle.

PRINTEMPS DU RIRE

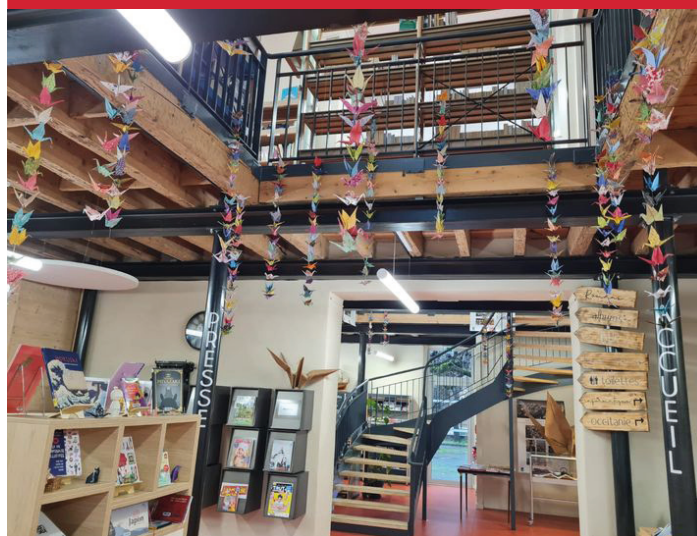


En mars, toute la ville s'est mise au diapason du Printemps du rire toulousain : trois spectacles de trois styles différents ont été proposés aux calmontais qui ont ainsi pu garder le sourire malgré le passage à l'heure d'été ! Le bar O'Connor a accueilli le premier d'entre eux, sous la forme d'un apéro-conte musical et œnologique organisé par la médiathèque. Ce sont les associations locales qui ont pris le relais avec la pièce « Diagnostic réservé » mise en scène par Patrick VOGELWEITH avec la troupe « l'Hers de rien », spectacle proposé par Perspectives Calmontaises, et un match d'improvisation théâtrale entre les Kaméléons de Mazères et les Desmanitou de Limoux, organisé par les Kaméléons et accompagné par le musicien Fred LASNIER, en partenariat avec l'Autan des mots. Si le public a plébiscité ces propositions, il a également répondu présent aux animations d'avril consacrées au conte et notamment au seule-en-scène de Catherine PIERLOZ « Ma grand-mère avait des doigts de sorcière » qui a promené ses spectateurs du rire à la frayeur en passant par l'émotion.



DÉFIS

Lecteurs, personnels et bénévoles de la médiathèque ont joint leurs forces pour relever le « défi des 1000 grues » : après une initiation à l'origami sous forme d'atelier, l'objectif était de plier 1000 oiseaux de papier porte-bonheurs, selon la tradition du « senbazuru » japonais. 112 volontaires de 5 à 89 ans ont participé pour un total de 1047 origamis et un résultat féérique !



ATELIER D'ÉCRITURE

Deux ans déjà ! L'atelier d'écriture a soufflé sa deuxième bougie et prépare pour fêter ça un recueil de textes à 5 mains, illustré par Nelly NORAY. Il sera disponible à la médiathèque et en vente pour le Téléthon 2024. Il est par ailleurs possible de rejoindre l'atelier qui a lieu un mardi par mois à la médiathèque, toujours accompagné de bonne humeur et d'un bon goûter.

PROGRAMMATION À VENIR

Au mois de septembre, nous célébrons les Journées du Patrimoine avec une exposition sur la Grande Guerre et un spectacle d'Olivier DE ROBERT : « Je vous écris du front », le samedi 21 à 20h30.

Au mois d'octobre, l'exposition « Tirages d'art » mettra à l'honneur les arts visuels. Pour Halloween, une surprise se prépare !

Le mois de novembre sera consacré à la petite enfance avec un spectacle spécial « bouts de chou », « Les contes du potiron », par Frédéric NAUD, le samedi 16 à 10h15.

Au mois de décembre, place à la musique ! L'accordéoniste Florian DEMONSANT proposera un concert entremêlé de souvenirs et d'anecdotes liées à son instrument, le 6 décembre à 18h.



Du 9 juillet au 31 août, la médiathèque se met à l'heure d'été pour garder ses lecteurs au frais. Elle sera ouverte du mardi au samedi, de 9h à 12h. Fermeture du 13 au 17 août inclus.

Festival de l'Hers sur les Anches

Qui aurait pu penser que ce curieux assemblage de bois et de métal d'à peine plus de 10 cm de long allait transformer durant trois jours Calmont en capitale française de l'Harmonica ?

En effet, les 9-10-11 mai dernier avait lieu le deuxième festival **De l'Hers sur les Anches** à l'initiative de l'association **Calmont' le Son**. Julien et Céline CORMIER ont travaillé pendant une bonne partie de l'année afin de proposer, avec une cinquantaine de bénévoles, des animations de grande qualité autour de cet instrument et de rassembler un public enthousiaste pour partie calmontais et aussi venu de partout en France.



Il y avait les concerts bien sûr... 10 programmations sur 3 jours, de quoi bien se remplir les oreilles...

Cinq concerts gratuits ont mis en avant les groupes locaux. **Baron Caïman** (Toulouse) ont assuré un jam la première soirée avec une ambiance teintée de country, de folk et de blues. Vendredi après-midi, ce fut le tour du groupe calmontais **Stuckupon** avec des chansons de leur composition dans un répertoire combinant des musiques d'influence américaine des années 80 : grunge, pop et rock. Les toulousains **Jeff ZIMA et Alex HOODOO** leur ont succédé avec une ambiance blues au pied des Tours, sur les bords de l'Hers. Et le lendemain programme très blues, puisque ce fut le tour du **PJ Blues Combo** puis de **B-Blues-Compagny**.



Durant ces trois jours se sont enchaînés dans la Halle des concerts payants, à commencer jeudi 9 mai par une aventure musicale, par **Eris FREREJACQUES**, entre conte et carnet de voyage en remontant le Mississipi de la Nouvelle-Orléans à Chicago. Quatre groupes ont ensuite mis une ambiance extraordinaire les deux autres soirées, régaland ainsi les spectateurs.

Vendredi 10 mai au soir, la Halle a accueilli le duo **Michel HERBLIN** (harmonica), surnommé le sculpteur de courants d'air et **Guillaume WILMOT** (piano) pour une première partie aux couleurs musicales variées, entre blues, jazz, classique, country ou boogie. Puis s'est installé le groupe **Mescla Folk Méditerranéo** qui a produit une alchimie endiablée mêlant harmonica, flûte traversière, violon, guitare et voix dans des styles folk, musique de Méditerranée et chants occitans. Les spectateurs présents ont fait une ovation à ce groupe à la très belle énergie.



Et samedi soir, pour le dernier concert de ce festival, la scène de la Halle accueillait **Stéphane LAIDET** et **le Petit Comité** (guitares classique et flamenco, harmonica et chant) dans un répertoire flamenco donnant une place importante à l'émotion et à l'interprétation. Enfin, la soirée s'est achevée par des rythmes blues et jazz avec le groupe **Kevin Doublé 4Tet** composé de 4 musiciens piano, contrebasse, percussions et harmonica/chant. Ce dernier groupe a clôturé avec énergie et virtuosité cette ultime soirée.

Durant ce festival, 3 masterclass ont été réalisées par Mathieu VERNET, Stéphane LAIDET et Michel HERBLIN. Une exposition a aussi été créée pour l'occasion à la médiathèque municipale l'Autan des Mots.

Pour cette édition, Julien CORMIER et son équipe avaient aussi convié des exposants, spécialistes de cet instrument et de son répertoire, à s'installer devant la Halle pour rencontrer le public.

La deuxième édition du festival **De l'Hers sur les Anches** a amené des spectacles de très grande qualité à Calmont. Espérons qu'une troisième édition verra le jour et que nous y serons encore plus nombreux...



Vie Associative

FÊTE DU PONT

Après avoir relevé le défi de relancer la fête du pont l'an passé, le comité des fêtes, désormais fort d'une année d'expérience, s'est à nouveau frotté à cette tradition qui précède la saison estivale dans notre commune. Si le week-end de Pentecôte 2023 s'était avéré radieux, celui de 2024 réservait bien des surprises aux membres anciens et nouveaux. Pourtant, sur le papier, tout portait à croire que soleil et fête locale rimeraient à merveille. Au programme, un samedi soir laissant s'échapper des effluves réunionnaises grâce à la cuisine du restaurant Le Co'sie, le tout servi au rythme des accords de Columbia. Le dimanche, quant à lui, prit des airs de Feria grâce aux Gen's band se mêlant en parfaite harmonie avec les jambons à la broche de la *Cantine*

(restaurant Mazérien). Pour les plus téméraires, la fin de soirée fut assurée par DJ Seb. C'était sans compter sur la présence d'une météo capricieuse qui faisait s'envoler les espoirs de revoir la place des Canelles s'animer de nouveau. Qu'à cela ne tienne ! La fête s'est donc délocalisée sous la Halle, ce qui n'a pas semblé frustrer les festayres. Environ 300 repas servis sur deux jours, des rires et des Calmontais en liesse. Point d'orgue du week-end, un magnifique feu d'artifice a illuminé les berges de l'Hers et les yeux des spectateurs. La fête du pont s'est avérée être un véritable moment de plaisir. L'ensemble des membres du comité remercie chaleureusement toutes les personnes ayant participé, de près ou de loin, à cet événement.



LA BELLE SAISON D'HERS LAURAGAIS XV

Le club en sommeil a été repris en septembre 2023 suite à une réunion exceptionnelle organisée par Monsieur Le Maire, Christian PORTET. Avec un nouveau Président Gérald ISSANCHOU, épaulé par un nouveau bureau et une nouvelle équipe de bénévoles, le club a pu entamer cette saison 2023/2024 en Régionale 3 avec une envie de réussir non dissimulée. A l'annonce de cette reprise, de nombreux joueurs sont revenus sur Calmont et de nouveaux se sont laissés séduire par le projet. Pari réussi puisque HLXV a fini premier de sa poule avec 12 victoires, 1 défaite et 1 match nul. De plus, l'équipe s'est seulement inclinée en 1/4 de finale du Championnat d'Occitanie et en 1/8 de finale du Championnat de France. Un beau parcours salué par l'ensemble des supporters nombreux à suivre cette

équipe dynamique. Mais la victoire n'a pas été que sur le terrain. A la reprise du club, les adhésions étaient faibles et tout était à refaire pour rendre le club attractif. Le bureau et les bénévoles ont réussi à redresser la barre et on compte aujourd'hui 80 cartes d'adhérents, de nouveaux sponsors, 42 licenciés et une assiduité aux entraînements très satisfaisante (28 à 32 joueurs en moyenne les mercredis et vendredis tout au long de la saison). Par ailleurs, 3 repas d'avant match organisés cette saison et ouverts aux sponsors et aux gens du village ont rencontré un franc succès. Pour le président, cette réussite est collective, fruit d'une collaboration entre les joueurs, les bénévoles et le bureau. Dans une bonne ambiance, chacun a trouvé sa place pour

que l'ensemble fonctionne dans un cadre réglementé. Pour la prochaine saison, la montée en Régionale 2 est effective : 5 joueurs sur le départ mais de nombreux recrutements en perspectives et toujours cette même envie de réussir et de donner le meilleur de soi.



CHŒUR DE CONFLUENCE

Comme chaque année, les choristes ont repris le chemin des vocalises par le traditionnel repas de reprise. Puis les répétitions se sont



succédées tout au long de l'année tantôt sur Cintegabelle, tantôt sur Calmont. Fort de 24 choristes sous la direction de François GUIBERT, l'ensemble vocal « Chœur de Confluence » a préparé tout au long de la saison les 2 concerts du printemps 2024. Le premier concert s'est déroulé en l'église de Calmont le dimanche 17 mars 2024 en compagnie de l'ensemble vocal « Voix d'Apamée » sous la direction d'Alex RIVALS. La première partie a été effectuée par « Chœur de Confluence ». La deuxième partie, plus conséquente, a été assurée par « Voix d'Apamée ». Un public nombreux et averti a été conquis par ces deux prestations. A la suite du concert, un verre de l'amitié a

réuni l'ensemble des choristes sous la halle. Le deuxième concert s'est tenu en l'église de Cintegabelle le dimanche 28 avril 2024 aux côtés de deux autres chorales : « Le Diapason Villefranchois » de Villefranche-de-Lauragais sous la direction de Priscille PACCOUD et « Bonnefoy en Chœur » de Toulouse sous la baguette de Frédéric FAURE. Devant un public nombreux, les trois chorales ont interprété des programmes aussi variés qu'intéressants. Du profane au sacré en passant par la variété, tantôt a capella, tantôt accompagnés, les choristes ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour le plaisir de tous. A la suite, le traditionnel verre de l'amitié a réuni tout le monde. La saison s'est terminée comme elle a commencé autour d'une table...

NOUVEAU À CALMONT : LA RIPOSTE

LE CONCEPT :

La Riposte, qui a ouvert son café culturel le 1er juin 2024, est un lieu chaleureux et dynamique dédié à la culture, à la convivialité et au partage, où chaque rencontre est une invitation à tisser des liens et à cultiver le vivre ensemble.



Le projet s'articule autour de plusieurs axes :

1. Lien social et intergénérationnel : sont organisés régulièrement des activités et des événements qui favorisent les échanges entre les différentes générations, permettant ainsi de renforcer les liens familiaux et de créer des ponts entre les habitants de notre territoire.

2. Solidarité et bienveillance : le café culturel est un lieu de soutien et d'entraide où chacun peut trouver une écoute attentive et un appui dans les moments difficiles. Les solidarités de voisinage sont encouragées pour créer une communauté solidaire et bienveillante.

3. Le faire ensemble : le café culturel encourage les usagers à s'impliquer dans la vie de la Riposte, à prendre part aux décisions qui les concernent et à contribuer au développement de leur quartier.

4. L'écologie et le féminisme : ces deux axes sont transversaux au sein du café, tant dans la programmation, la cuisine, l'accueil des intervenants et du public, etc.

LES ACTIVITÉS :

Le café, conçu comme un tiers-lieu, accueille une diversité d'activités :

- Les ateliers : céramique, aquarelle, cuisine, jardinage, etc.
- La programmation culturelle : l'équipe vous propose un concert par mois en plus

de spectacles, contes, et autres activités culturelles hebdomadaires.

• Rencontres thématiques : des débats, projections de films, cafés des parents, massages bébés, etc.

• Espace pluridisciplinaire : La Riposte s'associe avec la librairie « Mazette ! » pour proposer livres, BD, papeterie, jeux de société ; et avec « Uma studio céramique », qui y a son studio et y vend ses créations.

• Espace vente : régulièrement des créateurs et/ou créatrices animeront l'espace boutique.

La programmation sera variée, entre concerts, spectacles, atelier, stage vin et céramique, soirée jeux, ateliers cuisine, entre autres. Pour la trouver, vous pouvez suivre sur Instagram [lariposte_cafeculturel](#) Facebook et sur le site internet [laripostecafe.fr](#)



LES ACTIVITÉS DES TRICROCHEUSES

Un mercredi d'Avril, les Calmontais et Calmontaises ont eu la surprise de découvrir la place des Canelles décorée. En effet, les arbres emblématiques de ce lieu se sont habillés de laines et cotons pour égayer et apporter des couleurs dans le village en cette saison. Petit retour en arrière : l'association " Les Tricrocheuses " a vu le jour au début de l'année 2023. Tricroteuses et crocheteuses réunies avec une passion commune et sous un seul nom. Ce dernier n'a pas été facile à trouver ! Après de multiples échanges et discussions conviviales, l'intitulé a été validé. A ce jour, 8 adhérents sont super motivés, bienveillants et empreints de bonne humeur, cette dernière étant requise. Depuis la naissance de l'association, les idées ne leur manquent pas : sapin de Noël



sous la Halle, créations pour Octobre Rose, Téléthon, marchés nocturnes, etc.... D'autres confections viendront vous surprendre. Tous et toutes, débutants ou non, sont les bienvenus pour rejoindre la joyeuse bande dans le dynamisme, l'échange d'idées pour de futurs projets. L'adhésion peut se faire à l'année ou ponctuellement pour une initiation tricot et crochet, ou aide à la réalisation d'un projet personnel. Rendez-vous les mercredis après-midi de 14h à 17h à la salle Camille FINES.

DE L'AIKIDO À CALMONT

Pour ceux et celles qui souhaitent pratiquer un art martial de défense, pour celles et ceux qui recherchent une activité physique complète, pour tous les passionnés de la culture japonaise ou simplement pour se remettre en forme dans une ambiance souriante... Le club d'aïkido



accueille les pratiquants à partir de 14 ans les mardis de 19h30 à 21h30 et les vendredis de 19h30 à 21h (cours débutants). Les cours sont animés par Agathe, 4ème dan, aikidoka depuis 20 ans et enseignante depuis 12 ans. Bien qu'apparenté à une discipline martiale, l'aïkido est un budo, la notion de « vaincre l'autre » est remplacée par « le dépassement de soi » : il n'y a pas de compétition, l'adversaire devient un partenaire. Les cours comportent l'étude de techniques à mains nues debout ou à genoux, ainsi que la pratique des armes en bois : le jo (bâton), le tanto (couteau) et le bokken (sabre). L'aïkido permet de prendre conscience de son corps et de développer des notions de dynamisme, d'équilibre, de mobilité, de souplesse, de vigilance et aussi d'acquiescer et d'exercer des qualités morales et spirituelles.

LES RÉSIDANTS DE L'ASEI AUX FOURNEAUX

Cette année, pour la première fois, le CCAS a innové pour le colis offert aux plus de 70 ans à la période des fêtes de Noël. Les administrés ont eu le choix entre le colis traditionnel et un repas festif sous la halle. Quarante-vingt-dix personnes ont fait le choix du repas. Ainsi, le 18 janvier 2024, neuf résidents encadrés par Ingrid, leur éducatrice technique responsable de la cuisine et Sandrine, leur monitrice d'atelier, ont préparé un buffet d'apéritif suivi d'un repas très gourmand. Ils ont géré la décoration des tables, le dressage et le service des plats avec un très grand plaisir ! Les convives, séduits, les ont très vivement remerciés et félicités. De surcroît, l'animation offerte par le CCAS a également été très appréciée. Une première très réussie.



Communauté 360

Depuis le mois de mars, la communauté 360 a repris du service au sein du département de la Haute-Garonne. Elle s'inscrit dans le cadre d'une gouvernance rapprochée entre l'ARS, le Conseil Départemental et la MDPH.

Cette communauté propose 3 niveaux d'intervention pour les personnes atteintes d'un handicap (temporaire et/ou de longue durée) :

- niveau 1 : **écoute téléphonique** - identification des besoins et orientation avec les partenaires concernés.
- niveau 2 : **approfondissement de la situation** - entretien avec la personne et/ou son aidant
- niveau 3 : **réponse aux demandes**

Vous souhaitez des réponses pour vous ou un proche vivant avec un handicap ?

Appelez le 0 800 360 360 (appel gratuit)

Un conseiller en parcours assure un service d'accueil, d'écoute et d'accompagnement vers les réponses adaptées à vos situations.

Expressions Libres

Calmont Vôtre

Bonjour à tous

Ces derniers mois, la programmation culturelle à Calmont a été particulièrement riche, il est important de le souligner. Ces animations sont un atout particulièrement positif pour notre village et ses habitants.

Deux initiatives privées ont particulièrement retenu notre attention : le festival d'harmonica De l'Hers sur les Anches les 9-10-11 mai par l'association Calmont le Son et l'inauguration le 1er juin de La Riposte, le café culturel créé par Julia et Nina, dans le bâtiment de l'ancienne Poste.

En tant qu'élus d'opposition, mais surtout en tant qu'élus de notre village, nous nous réjouissons de ces animations que nous soutenons activement, tout comme celles à venir.

Nous félicitons les acteurs de ces deux projets et nous les remercions de promouvoir le développement de la culture au sein de notre village. Et pour accompagner ces initiatives, nous insisterons vivement, dans les mois prochains, auprès de l'équipe majoritaire pour pérenniser ce festival et la vie de ce tiers-lieu.

Actuellement les politiques publiques ne sont pas très favorables au développement de la culture, il est alors du devoir de chacun d'encourager les arts et le spectacle vivant.

Nous vous demandons donc, Calmontaises et Calmontais, une plus grande participation aux différents événements de notre commune, de soutenir la Riposte en allant y passer quelques minutes ou quelques heures, d'assister aux concerts des harmonicistes ou des autres musiciens et chanteurs, aux pièces de théâtre, aux fêtes de village, aux guinguettes et de nous rassembler en plus grand nombre afin de faire perdurer la mémoire de nos anciens lors des fêtes commémoratives...

Nous sollicitons également la Municipalité pour qu'elle poursuive davantage le soutien des cultures à Calmont.

Nous vous souhaitons un très bon été et d'excellentes vacances à toutes et tous.

Lionel Cauvin – Laurent Ducros

Calmont Vôtre

AVEC VOUS, Un Nouvel Elan pour Calmont

Pas de texte.

CALMONT AGENDA

Calendrier du 2nd semestre 2024

JUILLET

Lundi 1 ^{er}	Assemblée générale - Tennis	
Jeudi 04	Marché nocturne	PLACE DE L EGLISE
Vendredi 5	Balade nocturne - Sentiers nature Calmontais	
Samedi 13	Soirée spectacle fête Nationale - Comité des fêtes	
Dimanche 14	Commémoration du 14 Juillet	HALLE
Mardi 16	Commémoration des 80 ans du martyr des 4 résistants	PLACE DES CANELLES

AOÛT

Mercredi 7	Concours officiel - Amicale Bouliste Calmontaise	BOULODROME
------------	--	------------

SEPTEMBRE

31 août et 1er sept	Championnat de France de DRIFT - Calmont Sports et Mécanique	
Samedi 7	Forum des associations	STADE / BOULODROME
Dimanche 8	Vide grenier Comité des fêtes	
Samedi 21	Spectacle 1ère guerre mondiale - Médiathèque	HALLE

OCTOBRE

Dimanche 6	Balade d'Automne - Sentiers Nature Calmontais	HALLE
Samedi 12	Loto - AMAC	
	Concours - Amicale Bouliste Calmontaise	BOULODROME
Samedi 19	Repas - Au Fil Du Temps	
Samedi 26	Assemblée Générale et repas - FNACA	HALLE
Jeudi 31	Boum d'Halloween - AMAC	

NOVEMBRE

Samedi 2	Assemblée Générale - Calmont Sports et Mécanique	
Samedi 09	Dictée-Au Fil du Temps	HALLE
Lundi 11	Commémoration du 11 Novembre	
Dimanche 17	Bourse aux jouets - AMAC	HALLE
	Trocs plantes - Sentiers Nature Calmontais	PLACE DES CANELLES
Dimanche 24	Fête de la St Sernin - Au Fil du Temps	
Ven. 29 et Sam. 30	TELETHON	HALLE

DÉCEMBRE

Vendredi 6	Pièce de théâtre au profit du Téléthon	
Dimanche 8	Marché de Noël - AMAC	
Vendredi 13	Loto- Au Fil du Temps	HALLE
Dimanche 15	Noël des enfants - BALE	
Lundi 16 et Mardi 17	Loto- école Marie Carpentier	